

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-1/02

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire, Environnement et Agriculture
Rapporteur : CAPARROY Bertrand

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : CIBIER Christian

OBJET : C3D Bassée-Montois : approbation du projet de territoire, du contrat départemental de développement durable et du programme d'actions.

Les Communautés de communes de la Bassée et du Montois présentent leur projet de territoire en vue de la signature d'un C3D. Le montant de l'enveloppe globale du contrat est de 1 746 720 € pour la période 2011-2015.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général en date du 25 janvier 2008, relative à la validation de la candidature du territoire « Bassée-Montois » à un contrat départemental de développement durable (C3D),

VU la délibération du Conseil général en date du 25 septembre 2009 relative au règlement des C3D,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'affecter sur l'Autorisation de Programme « contrats intercommunaux » opération « C3D Bassée Montois – DI 2009 » un montant de 1 667 889 € ;

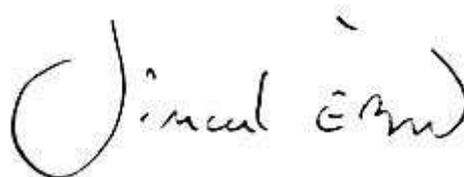
Article 2 : d'affecter sur l'Autorisation d'Engagement « Contrats intercommunaux » opération « C3D Bassée Montois AE/DF 2009 » un montant de 78 831 €, opération qui sera ajustée lors de la DM1 2011.

Article 3 : d'approuver le projet de contrat départemental de développement durable et le programme d'actions tels qu'il figure en annexe de la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil général à signer ce projet, au nom du Département, avec les Communautés de communes de la Bassée et du Montois.

Article 4 : que toute opération de communication liée à la mise en œuvre du présent contrat départemental de développement durable devra faire l'objet d'une concertation préalable avec le Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ